

Détails de l'offre

Famille de métiers

Ingénierie écologique > Espaces verts

Grade(s) recherché(s)

Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s)

Jardinier ou jardinière

Ouvert aux contractuels

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative

Statutaire, RIFSEEP, CIA, CNAS et action sociale, part. assur. maintien salaire

Descriptif de l'emploi

Agent chargé(e) de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics sous la responsabilité du directeur des services techniques : Fleurissement, taille des arbustes et plantes ornementales, missions diverses liées au service de la commune

Missions / conditions d'exercice

- Taille des végétaux
 - Suivi des arrosages
 - Entretien des espaces verts et sols sportifs
 - Désherbage, manuel, thermique ou mécanique
 - Tonte des gazon
 - Conduite de tracteur, tondeuse autoportée (avec habilitation)
 - Entretien du cimetière
 - Ramassage des feuilles
 - Déneigement et aléas climatiques
- Quelques missions ponctuelles :
- Astreintes périodiques de semaine

- Participation à l'organisation et installation de matériels dans le cadre de festivités communales ponctuelles :

Profils recherchés

- Niveau BAC professionnel option "aménagements paysagers".
- Permis B obligatoire et BE apprécié.
- Formation à la conduite d'engins de chantiers souhaitée

- SAVOIRS :

- * Entretenir les espaces verts (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux).
- * Compétences dans le domaine de l'aménagement: valorisation de la flore indigène, de la biodiversité, techniques et pratiques de gestion différenciée.
- * Savoir reconnaître les végétaux.
- * * Etre curieux et force de proposition aux élus dans le cadre de nouveaux aménagements
- * Savoir tailler les arbustes et jeunes plants d'ornement.
- * Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail.

- SAVOIR FAIRE :

- * Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.
- * Assurer l'entretien courant du matériel.
- * Confectionner des massifs arbustifs et floraux.
- * Désherber des massifs et plantations.
- * Créer des nouveaux espaces verts et engazonnement.
- * Surveiller la flore.
- * Entretenir le cimetière et les cours d'écoles.
- * Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.
- * Participer à la viabilité hivernale des routes.
- * Polyvalent : agent appelé à travailler en renfort auprès de l'équipe voirie ou bâtiment en cas de nécessité

- SAVOIR ETRE :

- * Savoir rendre compte de son activité.
- * Bonne condition physique.
- * Sens du travail en équipe.
- * Esprit d'initiative et autonomie.
- * Rigueur dans les consignes.
- * Personne disponible en cas de surcharge de travail et de nécessité de service
- * Qualités relationnelles.
- * Sens du service public.
- * Habiter sur le secteur géographique de Meslay du Maine